Image not found or type unknown

aide pour discourt demain sur licenciment

Par **sevy84**, le **13/03/2011** à **20:08**

bonjour,

Ma situation : je suis actuellement responsable qualité cadre. Je me suis toujours donné a fond.
Je ne supporte plus ma boite (mentalité, aucune rigueur..) j'ai donc demandé une rupture conventionnelle. Pour le moment un non mais il se donne la semaine pour réfléchir (demain réponse finale)

A savoir qu'il y a un mois nous avons eu un entretien ou il ma proposer de devenir responsable qualité environnement sécurité + devenir suppléante au CHSCT.
Je lui ai demandé un avenant au contrat car modification de taches et missions. Aucun avenant a cette date.

Je veux jouer sur le licencient s'il me refuse définitivement la rupture. Mais j'aurai voulu avoir des cartes en main pour le faire réagir de suite.
Puis je lui dire que je refuse d'effectuer toutes tache env et securité car pas d'avenant.
Et que je ne participerai plus au CHSCT car le statut suppléant n'existe pas.

Ces affirmations sont elles justes?
L'avenant est il obligatoire?

merci

Par **P.M.**, le **13/03/2011** à **21:43**

Bonjour,
Vous pourriez refuser d'effectuer des têches sans rapport direct ou trop éloignées de celles correspondant à votre qualification figurant au contrat de travail ou à la Convention Collective applicable, éventuellement également à une fiche de poste...

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés